



**GENERAL FISHERIES COMMISSION
FOR THE MEDITERRANEAN
COMMISSION GÉNÉRALE DES PÊCHES
POUR LA MÉDITERRANÉE**



**COMMISSION GÉNÉRALE DES PÊCHES
POUR LA MÉDITERRANÉE**

Trente-quatrième session

Athènes (Grèce), 14 - 17 avril 2010

**ACTIVITÉS INTERSESSIONS DU
COMITÉ SCIENTIFIQUE CONSULTATIF POUR 2009***

*Texte original: anglais

INTRODUCTION

1. Le présent document donne une vue d'ensemble des activités du Comité scientifique consultatif (CSC) et de ses organes subsidiaires pendant la période intersessions. Les résultats de l'Atelier transversal sur l'évaluation, la gestion et la surveillance de la capacité de pêche dans la zone de compétence de la CGPM, qui n'ont pas été examinés par le Comité, sont rapportés dans le document GFCM:XXXIV/2010/Inf.10.

ACTIVITÉS DU COMITÉ SCIENTIFIQUE CONSULTATIF

2. La douzième session du CSC, qui s'est tenue à Budva (Monténégro) du 25 au 29 janvier 2010, a réuni des délégués de 19 pays membres de la Commission, ainsi que des observateurs de la Confédération internationale de la pêche sportive (CIPS), du Centre d'activités régionales pour les aires spécialement protégées (CAR/ASP) du Plan d'action pour la Méditerranée du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE-PAM), de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) et du Fonds mondial pour la nature (WWF). Le rapport de cette session est contenu dans le document GFCM:XXXIV/2010/Inf.9.

3. Les activités intersessions ont été menées conformément au programme de travail arrêté par la CGPM à sa trente-troisième session (mars 2009). Toutes les réunions approuvées par le CSC ont eu lieu comme indiqué ci-après:

Par souci d'économie, le tirage du présent document a été restreint. MM. les délégués et observateurs sont donc invités à ne demander d'exemplaires supplémentaires qu'en cas d'absolue nécessité et à apporter leur exemplaire personnel en séance.

Réunions

- Atelier transversal **SCSI/SCSA** sur le journal de bord de la CGPM, Rome (Italie), 29 juin–1^{er} juillet 2009;
- Atelier transversal **SCMEE/SCSA/SCCESS** sur l'amélioration de la sélectivité et la réduction des prises accessoires, Tunis (Tunisie), 23–25 septembre 2009;
- Groupe de travail du **SCSA** sur l'évaluation des stocks d'espèces démersales, Ancône (Italie), 19–23 octobre 2009;
- Groupe de travail du **SCSA** sur l'évaluation des stocks de petits pélagiques, Ancône (Italie), 26–30 octobre 2009;
- Session du **Sous-Comité des sciences économiques et sociales (SCCESS)**, Malaga (Espagne), 30 novembre–3 décembre 2009;
- Session du **Sous-Comité de l'environnement et des écosystèmes marins (SCMEE)**, Malaga (Espagne), 30 novembre–3 décembre 2009;
- Session du **Sous-Comité de l'évaluation des stocks (SCSA)**, Malaga (Espagne), 30 novembre–3 décembre 2009;
- Session du **Sous-Comité des statistiques et de l'information (SCSI)**, Malaga (Espagne), 30 novembre–3 décembre 2009;
- **Réunion de coordination des sous-comités (CMSC)**, Malaga (Espagne), 4 décembre 2009;
- Douzième session du **Comité scientifique consultatif**, Budva (Monténégro), 25–29 janvier 2010;
- Atelier transversal sur l'évaluation, la gestion et la surveillance de la capacité de pêche dans la zone de compétence de la CGPM, Rome (Italie), 17-19 février 2010.

Principaux résultats et activités des organes subsidiaires du CSC

4. On trouvera ci-dessous un résumé des principaux aboutissements des travaux des sous-comités du CSC et des ateliers transversaux, ainsi qu'une synthèse des conclusions de la Réunion de coordination des sous-comités (CMSC), tels qu'approuvés par le Comité:

L'Atelier transversal sur le journal de bord de la CGPM a élaboré un modèle préliminaire du journal de bord de la Commission et a établi une liste des paramètres à y inclure. Il a été suggéré que ce journal fasse état à la fois de l'effort de pêche et des captures des espèces prioritaires de la Commission exploitées par des unités opérationnelles opérant dans la zone de pêche de la Méditerranée et de la mer Noire.

L'Atelier transversal sur l'évaluation, la gestion et la surveillance de la capacité de pêche dans la zone de compétence de la CGPM a examiné les informations communiquées par les Membres par le biais d'un questionnaire¹ préparé à cet effet par le Secrétariat avec l'aide d'un consultant. Il a apprécié en particulier les forces et faiblesses des flottilles de pêche nationales et des mécanismes nationaux utilisés pour contrôler et gérer la capacité de pêche. À la lumière des débats qui ont suivi, les participants ont dressé une liste des principales considérations, des domaines d'action spécifiques et des options possibles pour améliorer la gestion et la surveillance de la capacité de pêche dans la région, pour examen par la Commission.

¹ Au 17 février 2010, quatorze questionnaires au total avaient été remplis et présentés au Secrétariat de la CGPM.

L'Atelier transversal sur l'amélioration de la sélectivité et la réduction des prises accessoires s'est penché sur la question des prises accessoires et des rejets en Méditerranée et dans la mer Noire, et a élaboré à cet égard un certain nombre de propositions générales et spécifiques concernant le suivi et la gestion des pêches. Par ailleurs, les éléments clés d'un protocole standard pour la collecte d'informations sur les prises accessoires d'espèces menacées, ont été identifiés. Les participants se sont également penchés sur des études concernant les mesures de réduction des prises accessoires d'oiseaux de mer et de tortues.

Le Sous-Comité des statistiques et de l'information (SCSI) s'est penché sur les résultats obtenus et les propositions formulées lors de l'Atelier sur le journal de bord de la CGPM, et il a examiné les questions relatives à la mise en œuvre de ce journal. Le Sous-Comité a par ailleurs évalué le protocole XML d'échange de données de la Tâche 1 et le logiciel de saisie des données de la Tâche 1, qui ont été élaborés par le Secrétariat et doivent être utilisés par les Membres pour la communication des données des Tâches 1.1, 1.2 et 1.4 d'ici février 2010 et des ensembles complets de données de la Tâche 1 par la suite. Le Sous-Comité a procédé, dans le cadre de la période d'essai actuelle de trois ans, à une évaluation du système STATLANT 37A de communication de données sur les captures, centrée sur la pertinence de ce système et sur ses possibilités de remplacement ou de modification.

Le Sous-Comité des sciences économiques et sociales (SCSS) s'est occupé de la question relative au développement de la « pêche commerciale non professionnelle » et des « pêches récréatives ». Il a discuté de la réalisation d'études socioéconomiques ayant trait à l'amélioration de la sélectivité des engins de pêche, et a indiqué la nécessité d'informations concernant l'impact sur les ressources et leur capacité potentielle de reconstitution, comme condition préalable aux analyses spécifiques à entreprendre. Le Sous-Comité s'est également penché sur l'augmentation du prix des carburants et sur la pression croissante qui est exercée sur l'industrie de la pêche pour réduire les émissions de CO₂, soulignant qu'il était urgent de recueillir des données économiques pour pouvoir établir des prévisions fiables et favoriser l'adaptation sur le plan économique et social.

Le Sous-Comité de l'environnement et des écosystèmes marins (SCMEE) a révisé les critères d'identification des habitats sensibles, en vue de la présentation, à sa onzième session, d'un document complet sur le sujet contenant notamment la liste des habitats sensibles recensés pour chacune des espèces prioritaires de la CGPM. Il a également étudié l'établissement d'un formulaire détaillé, en ajout au système de la Tâche 1, pour la collecte de données sur les prises accessoires d'espèces menacées. Par ailleurs, le Sous-Comité a procédé à l'élaboration d'une proposition de projet sur les espèces d'élastomobranches et s'est penché sur d'autres sujets, notamment l'approche écosystémique des pêches, les aires marines protégées, les zones de pêche à accès réglementée, l'amélioration de la sélectivité et la réduction des prises accessoires, l'utilisation de récifs artificiels en Méditerranée, ainsi que le suivi des espèces non indigènes et de leur incidence sur les pêches.

Le Sous-Comité de l'évaluation des stocks (SCSA) a examiné les résultats des séances pratiques tenues par les deux groupes de travail sur l'évaluation des stocks, ainsi que 29 documents techniques sur les espèces démersales et 17 documents techniques sur les petits pélagiques. Les espèces étudiées ont été les suivantes: *Merluccius merluccius*, *Mullus barbatus*, *Mullus surmuletus*, *Nephrops norvegicus*, *Parapenaeus longirostris*, *Boops boops*, *Pagellus bogaraveo*, *Solea solea*, *Aristomorpha foliacea*, *Aristeus antennatus*, *Engraulis encrasicolus*, *Sardina pilchardus* et *Sardinella aurita*. Le Sous-Comité s'est également penché sur la liste des espèces prioritaires et des stocks partagés, et il a amélioré les formulaires d'évaluation des stocks en leur ajoutant de nouveaux feuillets concernant les méthodes directes, ainsi qu'un tableau récapitulatif de tous les paramètres utilisés pour les analyses.

La Réunion de coordination des sous-comités (CMSC) a examiné les principales conclusions et recommandations formulées par les sous-comités et lors de la session transversale, et a fourni un avis global au Comité scientifique consultatif. Elle a également évalué le fonctionnement du SCSCA et de ses groupes de travail sur l'évaluation des stocks, proposant une stratégie de travail révisée pour l'améliorer. La Réunion de coordination a souligné la nécessité de traiter la question de la hausse du prix des carburants et de son incidence sur l'industrie de la pêche. Elle a aussi recommandé un affinement des critères d'identification des habitats sensibles pour les espèces prioritaires, de nouvelles études sur les espèces exotiques et leur impact sur les pêches, ainsi que la mise en œuvre d'un programme de travail sur les élastomobranches. Par ailleurs, la CMSC a souligné l'importance prioritaire de la communication de données et d'informations par les Membres de la Commission pour que le CSC puisse s'acquitter de ses tâches, et elle a proposé qu'une politique spécifique en matière de données soit définie tant pour l'ensemble de données de la Tâche 1 que pour tous les autres jeux de données gérés par la CGPM.

MESURES SUGGÉRÉES À LA COMMISSION

5. La Commission est invitée à passer en revue les activités réalisées par ses organes subsidiaires durant la période intersessions et à fournir des orientations sur l'éventuelle suite à leur donner et sur les stratégies de travail à adopter.